

Aménagements de la passerelle du Grand Pré : les travaux se poursuivent

Nous vous en parlons dans la précédente newsletter illustrée de plusieurs photos du chantier. Les travaux se poursuivent et avancent rapidement puisque la passerelle a été mise en place le 6 novembre dernier.



Journée des gestionnaires de milieux aquatiques du département de la Loire

Le service Milieux Naturels du Conseil Général de la Loire a organisé le 31 octobre dernier, au siège de la Communauté de Communes de CHARLIEU-BELMONT, une rencontre des gestionnaires de milieux aquatiques. Le thème principal de la journée était la **continuité écologique**. Après une revue d'actualités, et notamment celle concernant le SAGE Loire en Rhône-Alpes qui vient d'être adopté et l'élection d'une nouvelle Commission Locale de l'Eau (CLE), plusieurs interventions se sont enchaînées durant la matinée :

- ✦ Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique (réglementation et mise en œuvre),
- ✦ Démarche du Conseil Général de la Loire sur ses ouvrages routiers et accompagnement des syndicats de rivières,
- ✦ Méthodes et techniques d'aménagement d'ouvrages.

L'après midi plusieurs sites ont été proposés à la visite ; il s'agissait de découvrir des problématiques d'aménagement de seuils situés à proximité d'une infrastructure routière.



Pont sur le Sornin à Charlieu



Association Rivières Rhône-Alpes : Journée Eau et Agriculture à Saint Galmier

L'association Rivières Rhône-Alpes a organisé pour son réseau d'adhérents et de partenaires une journée technique d'échanges et d'information sur le thème de l'eau et de l'agriculture. Celle-ci a eu lieu à SAINT GALMIER le 5 novembre et comptait plus de 120 participants venant de la région Rhône-Alpes et au-delà. Plusieurs interventions suivies d'un temps d'échanges ont permis de balayer de façon assez large le thème de la journée, à la fin de laquelle s'est ajouté le regard du sociologue géographe *Jean-Baptiste CHERMERY*.



Gestion et usage de l'eau en agriculture

L'avis de la société civile sur les grands enjeux, le contexte réglementaire, les prochaines échéances européennes et nationales.

Florence DENIER-PASQUIER – Rapporteuse du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)

Le cadre réglementaire des activités agricoles liées aux milieux aquatiques

Rappel de la réglementation associée aux contraintes des agriculteurs pour la préservation du milieu : bandes enherbées, bandes boisées, zones nitrates, mise en défens, contrôles produits phytosanitaires, Mesures Agro-Environnementales (MAET),...

Arnaud LABELLE – Direction Départementale des Territoires de la Loire

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales : quels acteurs et quelle concertation ?

Présentation de la méthode de travail et des liens tissés avec la DDT, les exploitants et l'ensemble des partenaires dans le cadre de la préparation et de la mise en place du programme de Mesures Agro-Environnementales du Lignon du Forez.

Fred MARTEIL – Syndicat Mixte du bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (42)



Programmes d'actions agricoles en zone d'élevage : appui technique et financier aux gestionnaires

Principale activité économique du secteur, l'élevage bovin génère des pollutions diffuses des cours d'eau et des dégradations des berges. À l'issue d'un premier programme agricole qui a concerné 53 exploitations, un second programme signé en 2008 cible les exploitations agricoles situées à proximité des captages d'eau potable ou des zones de baignade.

Nicolas TOURNIER – Syndicat Mixte du bassin de la Rance et du Celé (46)

Gestion du ruissellement, des solutions alternatives aux bassins de rétention

Soumise à d'importants problèmes d'érosion dus au ruissellement, la commune de CHONAS-l'AMBALLAN a mandaté la chambre d'agriculture pour la recherche de solutions alternatives au bassin de rétention. La commune a présenté la méthodologie, reproductible à d'autres sites, développée par la chambre d'agriculture.

Anne ROILLET – Conseillère municipale de CHONAS-l'AMBALLAN (38) et Jean-Pascal MURE de la Chambre d'agriculture de l'Isère (38)



Du syndicat de rivière à l'exploitation agricole, une collaboration pour la lutte contre la pollution diffuse

Depuis 2008, le SIMA Coise travaille en étroite collaboration avec les agriculteurs de son territoire autour des problématiques liées à la qualité de l'eau. Présentation de deux actions phares : la mise en place de Mesures Agro-Environnementales avec des agriculteurs engagés dans la réduction de l'utilisation des herbicides et la diffusion des techniques de désherbage mécanique par l'achat de matériel par le syndicat.

Justine LAGREVOL – SIMA Coise et Marc THIZY – éleveur laitier du bassin

versant de la Coise » (42)



La qualité de l'eau, un enjeu pour tous

Un forum pour les exploitants agricoles le 6 décembre à FEURS de 10h à 16h30

Dans le cadre de l'animation du programme de mesures agro-environnementales Plaine du Forez, la **chambre d'agriculture de la Loire** en partenariat avec le Conseil Général, la DDT, l'Agence de l'Eau, le CENRA, la FDCUMA et le SYMILAV, organise un **forum d'échanges avec les agriculteurs sur le thème de la qualité de l'eau, un enjeu pour tous**.

La journée se déroulera en deux temps :

- ✦ le matin à l'hippodrome sur la forme d'un **forum agréementé de trois tables rondes**
- ✦ l'après midi sur le terrain avec deux visites alternées: **visite d'exploitation** engagée en MAET Phyto, **visite d'un chantier de réhabilitation** de cours d'eau en zone agricole.

La cible de cette journée sont les agriculteurs, en priorité ceux de la Plaine du Forez, avec la possibilité pour **d'autres agriculteurs de s'inscrire à cette journée** (Inscription obligatoire) avant le 25 novembre auprès de la chambre d'agriculture. Une communication sera faite par la chambre pour informer les exploitants de la plaine et plus largement à travers son réseau de diffusion de l'information (Flash des comités de développement, presse agricole, site internet...).

Un des objectifs de cette journée est l'échange entre agriculteurs et techniciens. L'idée est également de démontrer que l'on est tous acteurs pour la qualité de l'eau (paysans, administrations, collectivités). **Les trois tables rondes** seront organisées à partir d'une présentation ouvrant aux questions et aux échanges, chacune d'une durée de 25 à 30 minutes :

- ✦ Enjeux qualité de l'eau sur la plaine du Forez : le regard de l'administration
- ✦ Ce que font les collectivités en faveur de la qualité de l'eau : présentation par le SYMILAV entouré du SIMA Coise, de la CA Loire-Forez et de l'animatrice des captages Grenelles de la Plaine du Forez.
- ✦ Efficacité de ce qui est fait en agriculture et quels progrès sont demandés : Intervention de Vincent MANNEVILLE de l'Institut technique de l'élevage et de la chambre d'agriculture de la Loire.

Le forum sera organisé autour de 4 grands stands sur lesquels les agriculteurs navigueront et pourront échanger avec des techniciens présents sur les stands. Sur chaque stand se trouveront des techniciens des différentes structures partenaires de cette journée : Direction Départementale des Territoires, Conseil Général, collectivités gestionnaires de milieux aquatiques, Agence de l'eau, Chambre d'Agriculture, Conservatoire des Espaces Naturels...Les stand seront agréementés de panneaux d'informations.

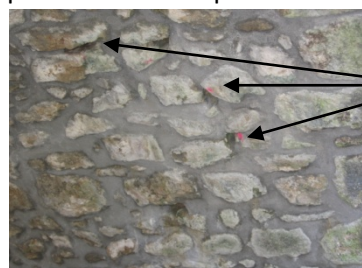
Aménagements et protection des espèces et habitats d'espèces

Exemple du pont de Noillat entre Saint Julien la Vêtre et Saint Priest la Vêtre



Le projet consistait à intervenir sur l'ouvrage communal pour refaire les joints des pierres de la voute et restaurer l'écoulement pluviale de part et d'autre du pont. Suite à la déclaration de travaux, les services de la police de l'eau ont demandé à la commune de réaliser une évaluation d'incidence Natura 2000 et de rencontrer l'agent local de l'ONEMA pour définir les prescriptions de protection du cours d'eau. Fred MARTEIL, animateur Natura 2000 du SYMILAV et Jean-Michel PERROT, technicien de l'ONEMA se sont rendu sur site pour rencontrer la commune et l'entreprise. Les consignes pour la protection du cours ont alors été transmises de façon concrètes et l'inspection de l'ouvrage a révélé d'une part la présence d'un nid de cincle plongeur et d'autre part la présence de gîtes à chauve souris. Des dispositions ont été prises avec l'entreprise pour qu'elle réalise les travaux à une période plus propice pour ne pas gêner les espèces et laisser les habitats en place.

Ce cas concret illustre bien que la concertation et l'échange permet de concilier la réalisation de travaux et la protection des espèces.



Maintien des
cavités-gîtes à
chauves-souris



Maintien du nid du cincle plongeur



Actualités au fil de l'eau

Mariane BERGER de retour au SYMILAV

Après avoir réalisé en 2012 son stage au SYMILAV dans le cadre de son master Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux, Mariane est de retour pour 1 mois au syndicat afin de travailler sur une mission d'appui technique auprès des opérateurs Natura 2000 du département de la Loire au côté de Fred MARTEIL.

Le syndicat va réaliser un travail d'appui technique en direction des opérateurs Natura 2000 du département concernant la valorisation des projets réalisés dans le cadre de Natura 2000. Le syndicat est soutenu et financé à 100% par l'Etat et l'Europe dans le cadre de ce projet.

Essai semis sous couvert à Saint Didier sur Rochefort : une réussite

La prairie implantée sous triticales par Guy ROLLAND à SAINT DIDIER sous ROCHEFORT a déjà donné une récolte automnale. Il était au départ prévu de réaliser une pâture d'automne sur cette parcelle d'essai, mais finalement c'est une fauche et une récolte qui ont pu être réalisées compte-tenu d'une part des conditions météorologiques et d'autre part d'une forte présence de trèfle. Afin d'éviter tout risque de météorisation pour les vaches, c'est donc l'alternative fauche qui a été choisie avec un rendement tout fait correct pour la période.



Inauguration de la passe à poissons du pont Saint Jean à MONTBRISON

Le 23 octobre dernier, Gabriel ROUSSET, Président du SYMILAV et Liliane FAURE, Maire de Montbrison, inauguraient la passe à poissons du pont Saint-Jean à MONTBRISON. Le seuil du pont Saint-Jean constituait l'un des derniers obstacles artificiels à la continuité écologique sur le bas du Vizézy. Désormais équipé d'un dispositif de franchissement piscicole, cet ouvrage ne constitue plus un obstacle à la libre circulation des espèces aquatiques comme la truite. Une des particularités de l'ouvrage, c'est qu'il est équipé de passages de fond permettant aux espèces piscicoles ne sautant pas et vivant au fond de la rivière, de circuler librement entre l'aval et l'amont du seuil. Les travaux ont aussi permis la mise aux normes de la prise d'eau du bief qui alimente des jardins sur Montbrison et Savigneux.

